



# LETTRE DE L'ÉCOLE

## Sainte-Jeanne de France

*Aux Parents, Amis et Bienfaiteurs*

N°3 – Carême 2018

Chers Parents, Amis et Bienfaiteurs,

L'école Sainte-Jeanne de France vit sa cinquième année ; 22 élèves de CP à CM2 répartis dans les deux classes de nos institutrices titulaires, Madame Pascale Zimmerli et Mademoiselle Mélanie Pagani. L'équipe enseignante, dévouée et fidèle, dispense un bel enseignement, complet, structurant et adapté. Le rapport positif de l'Inspection académique du mois de janvier le confirme par ailleurs.

Notre école a reçu l'agrément pour accueillir 34 élèves. Nous remercions les bénévoles qui ont œuvré aux travaux de réfection et de mise aux normes. Quelques rafraîchissements de peinture, notamment le réfectoire, sont planifiés pour l'été prochain. Nous vous solliciterons pour y participer ; le planning sera mis en place dès mai prochain.

Aujourd'hui une scolarité mensuelle s'élève à 180 €. Pourtant, son coût réel, pour supporter la masse salariale et la location des bâtiments, atteint les 280 €. C'est pourquoi, n'ayant pas obtenu d'aide financière malgré nos demandes, et les scolarités des élèves ne couvrant pas toutes les charges, nous sommes dans l'obligation de faire appel aux bienfaiteurs que vous êtes.

L'école catholique est une nécessité absolue et le gage du renouveau de l'Église et de la société. Elle réclame notre engagement,

Dominique Munier, Président

Dorothee Desmoulins, Directrice



## Chronique de l'école

**Septembre 2016** - L'école s'anime ! 20 petits élèves se retrouvent et font connaissance avec les 'nouveaux'.

**6 octobre** - En la fête de saint Bruno, l'école pèlerine à la Chartreuse du Liget (37). Retrouvailles avec les écoles de Tours et La Martinerie.

**4 décembre** - Marché de Noël de l'école à La Chapelle-d'Angillon.

**8 décembre** - Belle visite guidée de notre cathédrale et goûter crêpes !

La « Messe d'école » à La Chapelle-d'Angillon clôture cette journée mariale. Quelques élèves reçoivent la médaille miraculeuse ; l'école se prépare au centenaire de Fatima.



**17 janvier** - Galette des Rois : les enfants jouent pour leurs parents une saynète de Noël et interprètent leurs plus beaux chants (même allemands).

**20 janvier** - les CM visitent une belle exposition sur les enluminures.

**13 avril** - Visite du Museum d'Histoire Naturelle de Bourges.



**29 mai** - L'école des Dominicaines de Couloutre, Notre-Dame de la Sainte-Espérance, nous fait la joie de sa visite et passe la journée à Bourges.

**12 juin** - Sortie de fin d'année au Parc de L'Odyssée du Berry. Mini ferme, jeux de plein air, labyrinthe. Les enfants s'en donnent à cœur joie...

**20 juin** - Par une chaleur mémorable c'est la fête de fin d'année et la grande grâce de la messe célébrée à l'église Saint-Pierre. Dans la cour égayée de stands, drapeaux et ballons, place au spectacle. À l'heure de se quitter, le ciel nous gratifie d'un orage inoubliable !

C'est aussi l'heure des départs : Marie-Anne Rambaud après deux années d'une aide précieuse auprès des plus petits ; Mme Munier après une belle année auprès des CP/CE1. Merci !

Félicitations à notre élève de CM2 pour sa réussite à l'examen inter-écoles.

**11 septembre 2017** - L'école fait sa rentrée avec deux belles classes : Mme Zimmerli enseigne aux CE2 et CM et Mlle Pagani, notre nouvelle institutrice, aux CP et CE1.

**5 octobre** - Le traditionnel pèlerinage de rentrée des écoles primaires du doyenné nous conduit à Notre-Dame de Déols, antique sanctuaire près de Châteauroux.

**8 décembre** - En l'honneur de l'Immaculée, une procession aux flambeaux précède la messe chantée à La Chapelle-d'Angillon. Une très belle saynète sur l'Annonciation nous invite à entendre les prédictions des Prophètes et de saint Jean-Baptiste et à disposer nos âmes pour adorer le mystère de l'Incarnation. Un buffet dans la salle des gardes du château permet aux parents de faire plus ample connaissance, au coin du feu !

**14 décembre** - Visite de l'Inspection académique pour le contrôle des connaissances. Un mois après, nous en recevons un rapport favorable.



Le diocèse de Bourges célébrait autrefois, au 31 mai, le Miracle de Notre-Dame de Déols. En 1187, à dessein d'offenser la Vierge et son image, un soldat emporté lui lance une pierre ; mais c'est la statue de l'Enfant Jésus qui reçoit le coup. Le bras en est brisé et miraculeusement le sang jaillit. Quant au mécréant, il tombe, inanimé. Les miracles attestés révèlent le prodige et la multitude accourt en pèlerinage.

La ville de Déols fut érigée au 1<sup>er</sup> siècle par Léocade, sénateur romain, converti par saint Ursin, premier évêque de Bourges. En ce lieu, Notre-Dame de Déols, abbaye jumelle de Cluny, est fondée le 2 septembre 917. Son rayonnement est immense en Berry. La règle bénédictine transforme les âmes et réforme les mœurs. Toute une société s'élève à l'orée du monastère.

Le Christ est source de vérité et de vie. À son Église, il confie la mission de transmettre sa sagesse et sa grâce. C'est merveille de voir l'âme régénérée se former docilement à cette école de sainteté.

Comprenons ainsi l'œuvre scolaire. Ne la réduisons pas à un service ou à un enjeu sociétal. La vocation d'une école n'est pas de s'opposer à des méthodes trop subjectives ou à un enseignement laïc, mais de participer à l'œuvre du Christ, Maître et Modèle, façonnant à son image. En ce sens elle est nécessaire et gage de renouveau.

Abbé Jean-Yves Tranchet

## L'école - nécessité et renouveau

Notre école a été créée en 2013 dans le prolongement de l'école Saint-Michel. Après cinq premières années de fondation, il est bon de lire ces encouragements adressés par Mgr Lefebvre aux parents de l'école Saint-Michel, le 19 mars 1989.

*Bien chers Parents,*

*Bien que la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X ait été fondée, en premier lieu, pour la formation des futurs prêtres, la nécessité de suppléer à la carence des écoles catholiques, qui négligent la formation religieuse, nous a encouragés à répondre à votre appel.*

*Comme le dit très justement l'abbé Laurençon : « les dix années d'expérience scolaire de nos collègues montrent que les résultats ont dépassé nos espérances. »*

*La Providence ne peut abandonner les familles chrétiennes qui sont le sanctuaire où les âmes apprennent à faire leur salut. C'est pourquoi l'école profondément chrétienne est une nécessité absolue pour prolonger, compléter, affermir l'œuvre de la famille.*

*De cette collaboration sortira le renouveau de l'Église et de la société, où Jésus-Christ doit régner.*

*L'acharnement, avec lequel les autorités civiles et ecclésiastiques cherchent à détruire les vestiges de ce Règne de Notre Seigneur, doit nous encourager à prendre tous les moyens pour anéantir ce dessein satanique.*

*L'un des plus importants et des plus efficaces est sans contredit : l'école vraiment catholique.*

*N'hésitez pas, chers parents, à nous envoyer vos enfants. Vous ne le regretterez pas et Dieu bénira votre foyer.*

*Respectueusement, votre tout dévoué en Jésus et Marie,*

*Mgr Marcel Lefebvre*



**Vous pouvez nous aider en versant un don** (déductible de vos impôts)

à l'**AEP de l'école Sainte-Jeanne de France** (adresse ci-dessous)

Coordonnées bancaires (IBAN) : FR85 3000 2057 3700 0007 1282 P03

**École Sainte-Jeanne de France - 18 rue de la Chappe - 18000 BOURGES**

Courriel : [ecolesaintejeannedefrance@gmail.com](mailto:ecolesaintejeannedefrance@gmail.com) - tél : 02 48 24 76 03